

COLLOQUE LFSM EN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION JEAN-JAURES

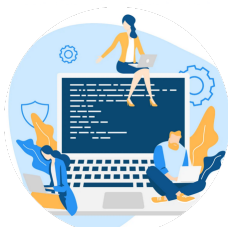
Lundi 4 Décembre 2023

Espace Reuilly (Paris 12), en présentiel
distanciel et replay

SANTÉ MENTALE & TRAVAIL



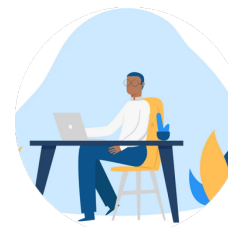
STRESS, HARCELEMENT, EPUISEMENT



TRAVAILLER EN 2050



METIERS EN TENSION



MALADIES PROFESSIONNELLES

PROGRAMME DU LUNDI 4 DECEMBRE 2023 - 9h30 - 17h30

Depuis la fin des années 2000, la santé mentale au travail s'est progressivement installée comme une question majeure pour la santé des travailleurs, dont il faut rappeler que l'employeur a le devoir contractuel de la protéger, à quelques niveaux hiérarchiques qu'ils soient.

Ainsi le stress au travail, à la suite des travaux de Patrick Légeron, s'est manifestée comme une des réalités de la nouvelle organisation du travail, puis la prise en compte du risque de suicide au travail (travaux de Michel Debout), du harcèlement moral au travail suite à l'ouvrage de Marie-France Hirigoyen et de l'avis du Conseil Économique et Social, cet ensemble étant rassemblé depuis autour du concept de « Risques Psycho Sociaux au travail », avec l'installation de consultations spécialisées, notamment au niveau hospitalier et, en toile de fond, l'approche de Christophe Dejours de « Souffrance au travail ».

Le concept de « Burnout », né il y a 50 ans avec les travaux américains, a trouvé progressivement une place majeure dans cette problématique générale, (sous l'impulsion en France de Jean-Claude Delgenes et Michel Debout) avec plusieurs déclinaisons (bore-out...) qui sont toutes la marque de l'épuisement psychique au travail, avec ses effets morbides sur la santé globale des travailleurs.

Malgré tous ces travaux et nombreuses alertes de salariés, de syndicats, et du CESE, les effets des situations harcelantes et épuisantes au travail ne sont toujours pas reconnus en maladie professionnelle. Ainsi les entreprises ne sont pas obligées à de véritables plans de prévention, et les effets sur la santé des travailleurs sont toujours pris en charge au titre de l'Assurance Maladie (à la charge de tous) alors qu'ils devraient l'être au titre de l'AT/MP (à la charge des employeurs).

Nos travaux vont donc être articulés autour de ces risques de santé au travail et leur déclinaison spécifiques pour des professions particulièrement impactées.

Bien plus, les mutations du travail (avec le télétravail que la crise du Covid19 a largement contribué à développer et son corollaire le Flex office) liées à sa numérisation et à l'intervention massive de l'Intelligence Artificielle vont changer le rapport au travail, son organisation et les nouveaux risques que ces changements vont provoquer sur la santé des travailleurs. Toutes les catégories sont concernées, et après que la robotisation ait eu un impact majeur sur l'effort physique au travail, ces nouvelles mutations vont, elles, impacter le sens du travail, l'engagement éthique et collectif. Peut-on prévoir ce que ce sera que travailler en 2050, c'est-à-dire demain ? Quels emplois vont disparaître, quels nouveaux métiers vont se développer, quelles nouvelles carrières, quels nouveaux rapports au travail, et donc quels nouveaux risques pour la santé des travailleurs et principalement au niveau psycho relationnel. ? La connaissance de ces nouveaux risques permettra la mise en œuvre de mesures préventives, ainsi qu'une meilleure prise en charge des travailleurs présentant des troubles liés à leur survenue.

La journée va donc s'articuler autour de ces deux thèmes : les RPS aujourd'hui et les métiers en tension et travailler en 2050.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9h30 : **Présentation de la journée par Roland Coutanceau**, président de la LFSM

Résultats de l'enquête sur la santé au travail en 2050, par **Michel Debout**, Fondation Jean-Jaurès

10h30 : **Table-ronde Stress, harcèlements, épuisements, suicides : organisation du travail et Risques Psycho-Sociaux**

Avec **Patrick Légeron**, **Jean-Claude Délgenes**, **Vincent Mahé**, **Sophie Binet** (sous réserve)

Modération : **Jamila El Berry**, avocate en droit du travail

12h30 : Repas libre

14h00 : **Table-ronde Les métiers en tension : agriculteurs, enseignants, soignants, directeurs de TPE et PME, policiers...**

Avec **Anne-Juliette Tillay**, **Jean-Luc Douillard**, **Luc Fontana**, **Olivier Torres**

Modération : **Isabelle Tarty**, sociologue du travail

15h30 : **Table-ronde Travailler en 2050 : les risques des nouveaux métiers et de la nouvelle organisation du travail**

Avec **Maryse Léon** (sous réserve), **Mathilde Montabonnel**, **Marc Chenais**

Modération : Modération : **Marc Véricel**, doyen honoraire, professeur émérite de droit du travail

17h : **Présentation de l'appel pour la reconnaissance des effets du harcèlement et de l'épuisement en Maladie Professionnelles**, par **Roland Coutanceau** et **Michel Debout**

17h45 : Clôture de la journée

PRE-REQUIS

- ▶ Aucun prérequis nécessaire.

OBJECTIFS

- ▶ Appréhender de manière concrète et illustrée les concepts de traumatophilie et de résilience dans leurs dimensions psychologique, psychopathologique et sociétale.
- ▶ Face à des situations complexes, favoriser le repérage des fragilités et des ressources des sujets, dans une perspective pluridisciplinaire de prévention.
- ▶ Développer la capacité d'accompagnement des professionnels en situation de crise.

CONTENUS

- ▶ S'intéresser aux manifestations psychologiques et psychopathologiques pouvant émerger à l'heure actuelle dans le cadre du travail, de la famille et de la société.
- ▶ Présenter l'intérêt de la mise en place d'actions de prévention favorisant la bonne santé mentale de la population.
- ▶ Partager les bonnes pratiques et les retours d'expériences pour développer le bien-être et prévenir la souffrance psychique.

INTERVENANTS

- ▶ Roland COUTANCEAU, psychiatre des hôpitaux, psychanalyste, psychocriminologue, expert national, président de la Ligue Française pour la Santé Mentale.
- ▶ Michel DEBOUT, psychiatre, professeur émérite de médecine légale et du droit de la santé.
- ▶ Patrick LÉGERON, psychiatre, fondateur du cabinet Stimulus, spécialisé en santé psychologique au travail.
- ▶ Jean-Claude DELGENES, expert en organisation du travail, dirigeant fondateur du cabinet Technologia.
- ▶ Vincent MAHE, médecin-chef de l'IPPP (Infirmierie psychiatrique de la préfecture de police de Paris)
- ▶ Sophie BINET, syndicaliste française, secrétaire générale de la Confédération générale du travail (CGT)
- ▶ Jamila EL BERRY, avocate spécialisée en droit du travail et droit de la sécurité sociale, diplômée de l'ESC DIJON BOURGOGNE avec un certificat de gestion des Risques Psychosociaux.
- ▶ Anne-Juliette TILLAY, syndicaliste.
- ▶ Jean-Luc DOUILLARD, Co-fondateur du dispositif APESA, psychologue clinicien et responsable de la coordination du programme régional de prévention du suicide pour le sud de la Charente-Maritime rattachée au CH de Saintonge.
- ▶ Luc FONTANA, médecin hospitalier au CHU de Saint-Étienne et enseignant à la faculté de médecine, spécialisé dans le domaine de la santé au travail.
- ▶ Olivier TORRES, enseignant chercheur à l'Université de Montpellier et à Montpellier Business School, spécialiste de la santé au travail des dirigeants et des entrepreneurs.
- ▶ Isabelle TARTY, docteure en sociologie du travail et médiatrice de conflits en entreprise.
- ▶ Maryse LEON, syndicaliste française, secrétaire générale de la CFDT.
- ▶ Mathilde MONTABONNEL, psychologue du travail, spécialiste des questions de santé au travail, consultante (prévention des risques psychosociaux et des violences au travail).
- ▶ Marc CHENAIS, directeur général du Groupe technologia
- ▶ Marc VERICEL, doyen émérite de la Faculté de Droit de l'Université de Saint-Etienne et spécialiste reconnu de droit social.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques, interactivité, échanges sur les expériences.

PUBLIC DESTINATAIRE

Tout public.

DUREE

- ▶ 1 journée de 6h30 de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

Après validation de votre inscription, nous vous enverrons une convocation pour suivre ce colloque en présentiel, ou un lien pour le suivre en distanciel ou en replay, selon votre choix.

LIEU

Présentiel : Espace Reuilly – l'entrée se fait par le 1 rue Riesener, 75012 Paris (angle du bâtiment). Métro Montgallet, Daumesnil.

Distanciel ou replay, captation par une équipe professionnelle.

COUT

Formation continue = 150 euros 2 journées (4 & 5 décembre 2023) / 100 euros (1 journée au choix)

Associations partenaires / Inscription à titre personnel = 100 euros / 50 euros (1 journée au choix)

Etudiants en présentiel uniquement avec un livre Dunod offert : 50 euros pour les 2 journées (inscription obligatoire et tarif conditionné à la présentation d'un justificatif étudiant)

Donateurs LFSM = entrée libre (mais inscription obligatoire)

Partenaires Fondation Jean Jaurès = entrée libre pour la journée du 4 décembre uniquement (mais inscription obligatoire)

Groupes = sur demande

Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue. Une convention de formation est établie et un certificat de réalisation de l'action est délivré à l'issue de la session.



[Billetterie en ligne](#)

DELAI D'ACCES

Inscription possible dans la limite des places disponibles et jusqu'à 2 jours ouvrés avant le début du colloque.

MODALITES D'EVALUATION ET VALIDATION

La dimension d'évaluation formative est présente tout au long du colloque par les retours des participants. A l'issue de celui-ci, la dimension d'évaluation sommative est faite sous forme orale et écrite. Les participants sont invités à faire une évaluation à chaud, puis à remplir une fiche d'évaluation, qui donne lieu à une synthèse globale. Un certificat de réalisation vous sera adressé à l'issue de la journée en regard de la fiche d'émargement.

ACCESSIBILITE

La Ligue Française pour la Santé Mentale est soucieuse d'accueillir au mieux tous les publics et porte une attention particulière aux personnes en situation de handicap.

Si vous êtes concerné par une situation de mobilité réduite ou autre forme de handicap, prenez attache avec notre référente : Mme Trécia BLAISE lfsm@lfsm.fr ou 01 42 66 20 70



En partenariat avec :

